

15b. IMMO

Honoraires de location

Logement « vide »		
Honoraires de location		
Visites Montage du dossier Rédaction du bail	Part du locataire : 60% du loyer mensuel Part du propriétaire : 60% du loyer mensuel	
Etat des lieux d'entrée	GESTION / LOCATION	PRESTATION UNIQUE
Etat des lieux de sortie	2€ DU M ² chacun	3€ DU M ² chacun
Logement « meublé »		
Honoraires de location		
Visites Montage du dossier Rédaction du bail	Part du locataire : 60% du loyer mensuel Part du propriétaire : 60% du loyer mensuel	
Etat des lieux d'entrée Etat des lieux de sortie	3€ du M ² chacun	
Box, parking, garage		
Honoraires de location		
Visites Montage du dossier Rédaction du bail	1 mois de loyer à la charge du locataire	
Etat des lieux d'entrée Etat des lieux de sortie	20% du loyer à la charge du locataire	
Locaux commerciaux ou professionnels		
Honoraires de location		
Visites Montage du dossier	A la charge du locataire : 1 mois de loyer	
Rédaction d'acte	A la charge du locataire : 200.00 €	
Etat des lieux d'entrée Etat des lieux de sortie	A la charge du locataire : 120.00 €	

Honoraires de gestion locative

Honoraires de gestion	7% H.T. du montant du loyer mensuel
Assurance « loyers impayés » et « détériorations immobilières »	3.00% T.T.C. du montant du loyer et charges
PACK GESTION + GLI	10% T.T.C.

Honoraires de transaction

< 75 000 €	9% TTC du prix de vente ou un minimum de 5000€
De 75 001 € à 150 000 €	8% TTC du prix de vente
De 150 001 € à 250 000 €	7% TTC du prix de vente
De 251 000 € à 350 000 €	6% TTC du prix de vente
> 350 001 €	5% TTC du prix de vente

Avis de valeur

Avis de valeur vénale	100€ TTC
-----------------------	----------

15 Bd Théodore Lacombe – 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE

04.66.89.48.28

Le 03/06/2021